



Sauvons le Palais de Justice de Lille !

Axe Culture - octobre 2018

Introduction



Ce document présente les résultats d'une enquête réalisée auprès des lillois, concernant l'avenir de l'actuel Palais de Justice de Lille, qui sera prochainement libre de toute occupation.

Les résultats de cette enquête sont passionnants et vont très certainement permettre à chacun de faire évoluer sa position concernant l'avenir de cet édifice si controversé et qui déchaîne les passions.

Notre avis n'a pas beaucoup d'importance. Mais les arguments avancés par les défenseurs du Palais font pencher la balance en faveur de la conservation et la transformation de l'édifice.

Bonne lecture !

Thomas Werquin

Au départ, un
édifice qui divise
les lillois

Un édifice qui divise les lillois

Personne n'est vraiment indifférent au Palais de Justice de Lille, dessiné par les architectes **Marcel Spender** et **Jean Willerval**, inauguré en 1970, et construit sur le site même où était localisé l'ancien Palais de Justice datant de 1839.

Tous les lillois, ou presque, ont un avis très tranché : certains veulent le garder et fustigent les “destructeurs” quand d'autres veulent détruire ce qu'ils considèrent comme une “erreur”.



Mais quel est le problème au juste ?



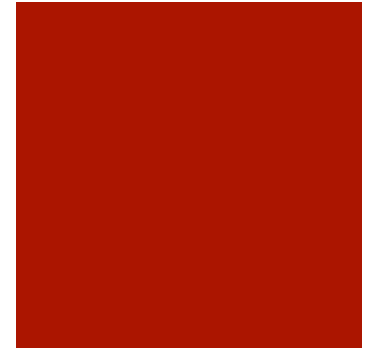
Ce n'est pas tant l'architecture caractéristique des années 1960 et 1970 qui pose problème, mais plutôt la localisation du bâtiment au cœur du vieux Lille, en face même de l'Hospice Comtesse, l'un des vestiges du moyen-âge à Lille.

Ce qui pose problème à beaucoup c'est le **choc entre des architectures d'époques et de styles très différents**.

Ainsi, certains considèrent que ce bâtiment constitue une **verrue** qui dénature et défigure le vieux-Lille. Ces derniers suggèrent en général de détruire purement et simplement le bâtiment, même si d'autres, tout aussi critiques face à l'architecture du bâtiment, sont néanmoins convaincus qu'il a fini d'entrer dans le patrimoine architectural de la ville et qu'il faut, malgré tout le garder.

Mais beaucoup d'autres encore, voient dans le Palais de Justice un **témoignage** de l'histoire de l'architecture, une **œuvre** unique qu'il faut garder, mais aussi un édifice qui présente de **belles qualités architecturales** et qui ne s'intègre pas si mal dans son environnement urbain.

Une enquête pour en savoir plus



Puisque chacun a son avis, que nous en connaissons quelques uns mais certainement pas tous.

Puisque d'autres se permettent de dire ce que les lillois penseraient, ou ce qu'ils voudraient qu'ils pensent, à savoir qu'ils veulent "tous" détruire ce bâtiment, sans leur avoir posé la question de manière claire.

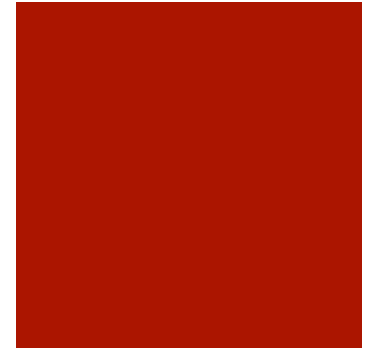
Nous avons décidé de mener un travail de fond via une enquête, visant d'une part à collecter les différents avis, et d'autre part à structurer le débat sur papier avant d'organiser un débat public... qui promet d'être animé !

Nous entendons déjà les institutions publiques s'offusquer de ne pas prendre en compte la question des coûts liés à la rénovation ou à la destruction du bâtiment.

Pour faire de bons choix, il est bon de distinguer, d'une part, ce qui tient de la volonté, des élus comme des habitants, d'autre part, ce qui tient des contraintes techniques et financières.

A partir de là, il convient d'arbitrer.

Une enquête pour en savoir plus



Cette réflexion autour de l'avenir de l'actuel Palais de Justice devait donc commencer par donner la parole aux lillois, afin que les avis des uns et des autres soient visibles et qu'un débat puisse émerger.

Nous avons donc diffusé une enquête composée de deux questions :

1/ Quel avenir pour le Palais de Justice : destruction ou conservation.

Cette question a rendu furieux certains habitants convaincus par la nécessité de le détruire ou de la conserver). Mais comment pouvons nous parler de l'avenir de ce bâtiment sans poser cette question qui de toutes les manières se posera un jour ou l'autre ?

2/ Quel est votre avis ?

Sur ce sujet, nous n'avons pas été déçu puisque de nombreux lillois ont donné un avis très argumenté concernant l'esthétique du bâtiment, son histoire, sa localisation, etc. Un grand merci à toutes ces personnes qui font avancer le débat et nous éclairent.

Questionnaire diffusé via un
« Google Form » diffusé par mail
et facebook.

702 réponses.

Une enquête pour enrichir le débat

Une enquête très diversement appréciée !

« A cause de vous, ce bâtiment ne sera peut-être jamais détruit...
Vous en serez le responsable ».

« La destruction du Palais de justice c'est de la démagogie à
l'état pure... un peu comme votre sondage. »

« Les habitants n'y connaissent rien »

« Merci de donner la parole aux habitants. »

« poser la question de la destruction de cette œuvre majeur de
l'architecture est scandaleux. Honte à vous ! »

« Peu importe la conclusion. Merci pour cette initiative. Il est rare
de demander l'avis des habitants. »

Les résultats

700

réponses

25%

habitants du Vieux-Lille

25%

habitants les autres quartiers de Lille

50%

habitants les autres communes de la métropole lilloise

Les résultats



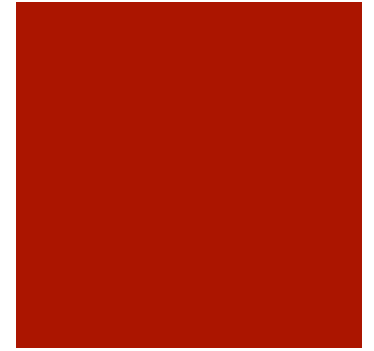
Des avis très contrastés.

Mais, **pas de raz de marée** en faveur de la destruction.

Un rapport qui avoisine le 60 / 40 avec une majorité en faveur de la destruction.

L'essentiel se situe dans les arguments des uns et des autres !

Les avis en faveur de la destruction



« Ce bâtiment est laid ! »

« Ce bâtiment est moche, une verrue urbaine. »

« Cette construction n'a rien à faire dans le Vieux-Lille. Il est en total décalage » avec l'architecture et l'ambiance du Vieux-Lille, quartier historique de Lille. »

Certains sont également nostalgique de l'ancien Palais de Justice et des vestiges qui sont enfouis sous la dalle du tribunal.

Pour d'autres, il y a l'opportunité de recréer un espace vert à la place.



Les avis en faveur de la conservation (1)

« Je le trouve beau !

« C'est une merveille architecturale !

« Au fil d temps, c'est devenu un témoin remarquable de l'architecture d'une époque.

« Il est assez laid de l'extérieur, mais les aménagements intérieurs et notamment les salles d'audience, du bâtiments sont magnifiques.



Les avis en faveur de la conservation (2)

« Le bâtiment est entré dans le **patrimoine architectural**.

« Il reflète une **époque** et cette époque a aussi fait l'histoire du Vieux Lille.

« Le Palais de Justice fait partie du paysage lillois qui a toujours mélangé les styles et les époques.

« La ville trouve sa beauté dans la sédimentation de son histoire. L'architecture moderne en fait partie. Par ailleurs, celle-ci présente des qualités souvent inaperçues mais très réelles.



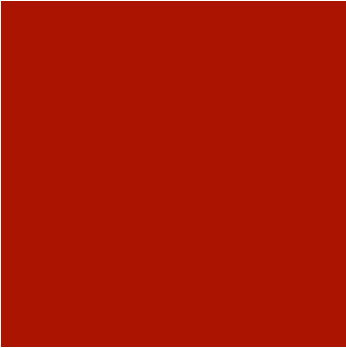
Les avis en faveur de la conservation (3)

« Si le Palais de Justice est moche, c'est parce que son environnement est moche. Rénovons l'avenue du Peuple Belge et le Palais de Justice deviendra beau.

« Certains équipements ou bâtiments résidentiels du Vieux Lille sont bien plus laids : résidences sur la place du concert ou sur le Peuple Belge. **Pourquoi focaliser sur ce bâtiment ?** »

« **Avant de démolir celui là**, il faudrait songer à entretenir ou restaurer certains très beaux bâtiments anciens.

« Le détruire pour y substituer quoi ? Un bâtiment de promoteur dont intérêt architectural sera moindre, voir carrément médiocre.



Avis en faveur de la conservation (4)

« Le Vieux Lille a failli être démoli car ses bâtiments ne correspondaient pas aux standards modernes d'après guerre, qui le démolirait aujourd'hui ? La question pourrait se poser, à l'avenir, dans les mêmes termes pour le palais de justice.

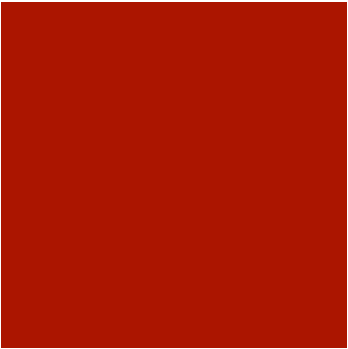


Avis en faveur de la conservation (5)

« C'est aussi une **question écologique** : un bâtiment qui reste en place sera toujours moins consommateur de nouvelles ressources qu'un bâtiment détruit puis reconstruit.

« Détruire signifierait perdre de la place le temps de la démolition et du nettoyage. De plus, que faire de tout les déchets ? Il n'est pas raisonnable, à l'heure actuelle, de tout jeter.

« La volonté de destruction ne peut que se fonder sur une question esthétique. Aujourd'hui, la sobriété nécessaire avec laquelle nous devons considérer notre environnement nous incite à conserver les choses quand elles sont fonctionnelles.



Avis en faveur de la conservation (6)

« Le gabarit des étages du socle respecte l'échelle du quartier, alors que la tour offre un signal civil au paysage urbain. La conception des façades, avec le rythme alterné des blocs verticaux, capte très bien la lumière, laisse entrevoir les présences intérieures, assure une belle discrétion aux activités abritées. Outre cet avis d'ancien ABF pour cet édifice très digne et admirable, en tant **qu'ancien directeur de l'école d'architecture**, j'aurais bien installé dans ce palais rénové tout ou partie des activités de l'école d'architecture et de paysage de Lille !

Que retenir ?

Ce que nous pouvons retenir



Pour ceux qui souhaitent sa destruction, deux arguments priment : (1) son esthétique car « il est moche » et (2) son décalage avec le style architectural du Vieux Lille ».

Pour ceux qui souhaitent sa conservation, les arguments sont plus étayés.

D'abord, ils réfutent l'argument du décalage, indiquant que le Vieux-Lille est plein de bâtiments d'époques différentes qui se côtoient.

Ensuite, ils situent ce bâtiments dans l'histoire de l'architecture et rappellent ses qualités indéniables. Selon eux, ce bâtiment est rentré dans la patrimoine des lillois. C'est la diversité de ce patrimoine qui fait la richesse de Lille.

Oui, le bâtiment est en rupture avec le Vieux-Lille. Mais beaucoup d'autres le sont dans le Vieux-Lille. Allons nous tous les détruire ?

Détruire un bâtiment, c'est couteux et énergivore.

Quelle utilisation
pour le
bâtiment ?

Quelle utilisation ?



Pour ce bâtiment hors normes, il faudrait une fonction artistique

- **L'école d'architecture et de paysage !**
- **Un centre dédié à la création artistique avec ses larges plateaux**

Dans les deux cas, des lieux ouverts 24h / 24, animés, avec bar, restaurant panoramique, façade en partie végétalisées, etc.
Rêvons !